

Mise en place de la conciliation médicamenteuse : où est-ce que cela coince ?



C.POMME ; R. WIELGO ; MC. BEAUFILS

Service pharmacie, Etablissements de santé du Baugeois et de la Vallée, 49150, Baugé en Anjou
cecile.pomme@gmail.com

Objectif

Reconnue comme un facteur d'amélioration et de sécurisation de la prise en charge thérapeutique, la conciliation médicamenteuse est une pratique en plein essor dans les hôpitaux.

L'objectif principal de cette étude est de présenter les difficultés rencontrées lors de la mise en place de la conciliation des traitements médicamenteux dans notre établissement gériatrique multi sites. L'objectif secondaire est de décrire les solutions adoptées pour limiter ces difficultés.

Méthodologie

- Revue de la littérature et consultation des retours d'expérience d'autres établissements sur le sujet
- Analyse rétrospective de 95 fiches de conciliation médicamenteuse complétées par l'interne en pharmacie pour chaque patient admis dans l'établissement (13 lits en médecine, 55 lits en SSR, 390 lits en EHPAD) entre le 16/11/12 et le 18/01/13
- Recensement des difficultés rencontrées et des solutions proposées

Résultats

Difficultés rencontrées

Méthodologie

Absence de démarche formalisée par une société savante et de modus operandi (pas de fiche type pour la conciliation médicamenteuse)

Transmission des informations services de soins/PUI

- Médicaments apportés par le patient : recensement problématique (défaut de collaboration des IDE par manque de temps)
- Documents d'entrée : à rechercher dans 25% des fiches saisies car non faxés à la PUI et/ou non numérisés immédiatement

Recueil des informations extrahospitalières

- Documents d'entrée parfois peu fiables et non exhaustifs : fiches trajectoires, fiches de liaison IDE...
- Sollicitations répétées des officinaux (peu nombreux sur le secteur) pour la connaissance des traitements des patients => peu envisageable
- Processus chronophage : interne en pharmacie seule pour le recueil des données, la rédaction des fiches et les contacts avec les prescripteurs → ≈ 2h par fiche, malgré l'informatisation complète du dossier patient
- Difficultés de réalisation des entretiens avec les patients : troubles cognitifs et défaut de connaissance de leurs traitements

Manque d'intérêt et de motivation

Compréhension de la démarche par les équipes médicales et soignantes

Solutions proposées

Protocolisation

Création d'un protocole interne pour la démarche de conciliation
Souhait d'un protocole validé par une société savante : uniformisation des pratiques

Dossier pharmaceutique

Accès au Dossier Pharmaceutique des patients depuis la PUI souhaitable => gain de temps, visibilité de l'historique des traitements, absence de dérangement des officinaux

Présence pharmaceutique

Présence de l'interne en pharmacie dans un service de soins de suite (visites et réunions de synthèse) => recueil et communication avec le médecin améliorés

Communication

Présentation du projet lors des instances et communication renforcée avec les équipes soignantes et les médecins de l'hôpital => Echanges téléphoniques et électroniques nombreux

Conclusion

Une formalisation de la démarche de conciliation médicamenteuse par une société savante permettrait d'éviter certains écueils (fiche de conciliation inadaptée par exemple). Les problèmes d'accès à l'historique des prescriptions et à l'information sur les traitements personnels pourraient être améliorés par l'accès au Dossier Pharmaceutique depuis la PUI. Notre hôpital vient de s'engager dans cette démarche informatique.